

de l'union économique et politique de plusieurs sociétés européennes qui désirent vraiment effacer leurs inimitiés de vieille date au moyen d'une union, et l'équilibre interne qui résulterait de l'union de deux sociétés nord-américaines dont l'une est tellement puissante que l'autre doit lutter pour conserver son caractère propre.

Il reste aussi la question de savoir si l'ensemble des Américains ou l'ensemble des Canadiens voudrait l'union. Je n'essaierai pas de prédire ce que serait la réaction aux Etats-Unis. Pour ce qui est du Canada, je m'attends à ce que toute forme d'intégration plus poussée soulève une opposition plus grande que ne l'ont fait dans le passé des propositions de ce genre; et je m'attends à voir surgir cette opposition de toutes les parties du pays.

La troisième option consisterait pour nous à rendre progressivement l'économie canadienne moins vulnérable aux chocs de l'extérieur, et notamment à ceux qui nous viennent des Etats-Unis. Nous nous efforcerions de remodeler l'économie canadienne afin de donner à notre commerce extérieure des bases plus rationnelles et plus efficaces. La nature fondamentale de l'économie demeurerait inchangée. Nous encouragerions la spécialisation, la rationalisation et la création de sociétés canadiennes fortes. Notre assise nationale, soit une nation prospère de 22 millions d'habitants, devrait nous permettre de réaliser l'efficience dans tous les secteurs, à l'exception des industries les plus complexes et des industries à forte teneur en capital. Nous dépendrions encore, pour une grande partie de notre richesse nationale, du succès de nos exportations de biens et services. Mais nous élargirions délibérément la gamme des marchés étrangers sur lesquels nous pouvons le mieux soutenir la concurrence. Nous trouverons peut-être aussi que les firmes canadiennes pourraient combler nos besoins nationaux dans une plus grande proportion, non parce que nous avons délibérément essayé de nous rendre moins dépendants des importations, mais tout simplement parce qu'elles constituaient les fournisseurs les plus intéressants. Il ne serait absolument pas question d'abandonner nos politiques commerciales essentiellement libérales pour pratiquer le protectionnisme, ou encore de mettre de côté le principe de la nation la plus favorisée lors de la négociation d'accords commerciaux avec les Etats-Unis ou d'autres pays.

Cette option exigerait, dans son application, la collaboration étroite du Gouvernement, du patronat et des syndicats. Elle nécessiterait également une collaboration étroite aux divers paliers gouvernementaux. Puisque l'option comporte une stratégie bien arrêtée, une certaine planification serait nécessaire. Mais, étant donné la participation déjà grande du Gouvernement dans l'économie, je doute que de telles mesures puissent altérer radicalement les rapports entre le Gouvernement et le monde des affaires. Des consultations étroites seraient indispensables s'agissant d'établir un consensus entre le Gouvernement fédéral et les provinces, mais je ne vois pas pourquoi cela devrait nécessairement provoquer des frictions. Bien au contraire, l'harmonie fondamentale qui existerait entre le Gouvernement fédéral et les provinces quant aux objectifs de développement industriel pourrait élargir sensiblement le domaine de la coopération fédérale-provinciale.

On peut faire les mêmes observations à propos de la dimension culturelle de cette option. Les instruments de politique propres à favoriser une culture nationale indépendante et florissante existent déjà. Ce qu'il faudrait sans doute faire, ce serait d'élargir la portée des politiques qui ont déjà fait leurs preuves, pour atteindre de nouveaux domaines vulnérables créés par l'avènement des communications de masse.